

TABLE DES MATIÈRES

VOLUME 1

<i>Préface de l'édition originale</i>	IX
<i>Avant-propos</i>	XI
<i>À propos des auteurs</i>	XIII
TABLE DES ARRÊTS.....	TA / 1
CHARTRE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS	C / 1

PARTIE I

LE CADRE ANALYTIQUE ET LES PRINCIPES GÉNÉRAUX D'INTERPRÉTATION DE LA CHARTE

Chapitre 1- Le cadre analytique	I / 1-1
A. Considérations générales.....	I / 1-1
B. La recherche de l'objet du droit ou de la liberté	I / 1-2
C. La méthode contextuelle : les contextes linguistique, historique, philosophique et autres	I / 1-3
D. La détermination de l'objet ou de l'effet de l'action gouvernementale en regard de la portée du droit ou de la liberté	I / 1-9
1. La méthode d'examen.....	I / 1-9
2. L'objet et l'effet	I / 1-12
E. L'analyse distincte de la restriction d'un droit ou d'une liberté et de sa justification.....	I / 1-15
F. Les droits imposant au gouvernement une obligation positive	I / 1-18

Chapitre 2- Les principes généraux d'interprétation	I / 2-1
A. L'interprétation large et généreuse	I / 2-1
1. Le principe de l'interprétation libérale	I / 2-1
2. La finalité de la Charte	I / 2-8
3. Le caractère évolutif et la règle du précédent (la règle du <i>stare decisis</i> horizontal et vertical)	I / 2-16
4. Les articles 1 et 33	I / 2-32
5. Le mandat constitutionnel de la Cour suprême et les rapports entre les tribunaux et le législateur	I / 2-35
6. Les limites possibles à l'interprétation large et libérale.....	I / 2-70
a) <i>Considérations générales</i>	I / 2-70
b) <i>L'expérience antérieure</i>	I / 2-73
c) <i>La banalisation des droits et libertés</i>	I / 2-73
d) <i>La situation particulière des droits linguistiques</i>	I / 2-74
e) <i>Les relations avec les autres États</i>	I / 2-86
f) <i>La conciliation entre des droits opposés</i>	I / 2-89
g) <i>Les effets bénéfiques et préjudiciables en cas de conflit entre deux droits</i>	I / 2-91
B. La présomption de constitutionnalité	I / 2-94
C. Les principes d'interprétation énoncés à certaines dispositions de la Charte	I / 2-108
1. Le maintien des droits et libertés des autochtones (article 25).....	I / 2-108
2. Le maintien des autres droits et libertés (article 26).....	I / 2-123
3. Le maintien du patrimoine multiculturel (article 27).....	I / 2-124
4. L'égalité des deux sexes (article 28)	I / 2-129
5. Le maintien des droits relatifs à certaines écoles (article 29)	I / 2-131
6. L'application de la Charte aux Territoires (article 30)	I / 2-135
7. Le non-élargissement des compétences législatives (article 31)	I / 2-136
D. Le rapport entre la Charte et les principes et documents constitutionnels canadiens	I / 2-136

TABLE DES MATIÈRES

E. Les valeurs de la Charte dans un contexte interprétatif.....	I / 2-159
F. Les principes constitutionnels non écrits	I / 2-170
Chapitre 3- Les sources d'interprétation	I / 3-1
A. Considérations générales.....	I / 3-1
B. La formulation du texte	I / 3-2
1. Les éléments de texte.....	I / 3-2
2. Le préambule : la primauté du droit et la suprématie de Dieu.....	I / 3-6
3. Les notes marginales.....	I / 3-17
4. Les rubriques	I / 3-18
5. Les versions anglaise et française	I / 3-21
C. La structure de la Charte.....	I / 3-29
D. Les sources extrinsèques	I / 3-35
1. Les débats législatifs	I / 3-35
2. La jurisprudence et le droit antérieurs à la Charte (la <i>Déclaration canadienne des droits</i> , le préambule de la <i>Loi constitutionnelle de 1867</i>).....	I / 3-44
3. La jurisprudence et le droit des autres juridictions.....	I / 3-48
a) <i>La jurisprudence et le droit américain</i>	I / 3-48
b) <i>La jurisprudence et le droit des autres pays de common law</i>	I / 3-62
c) <i>La jurisprudence et le droit européen</i>	I / 3-66
d) <i>La jurisprudence internationale et le droit international</i>	I / 3-71
Chapitre 4- La Charte et les lois relatives aux droits et libertés de la personne.....	I / 4-1

PARTIE II

LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LA PREUVE ET LA PROCÉDURE

Chapitre 1- Le fardeau de démontrer une restriction à un droit ou à une liberté.....	II / 1-1
A. Le fardeau de preuve.....	II / 1-1

B. Le lien de causalité entre l'action gouvernementale et la restriction du droit ou de la liberté	II / 1-4
Chapitre 2- Le fardeau de justifier une restriction à un droit ou à une liberté en vertu de l'article premier de la Charte.....	II / 2-1
Chapitre 3- Les types de preuve admissible et leur valeur probante ainsi que la connaissance d'office	II / 3-1
Chapitre 4- L'intérêt.....	II / 4-1
A. L'intérêt pour agir dans le cadre d'une défense à une accusation pénale et dans certaines poursuites civiles	II / 4-1
B. L'intérêt pour invoquer une garantie de la Charte.....	II / 4-10
C. L'intérêt pour agir dans l'intérêt public	II / 4-19
D. L'intérêt d'un tiers pour intervenir.....	II / 4-45
Chapitre 5- La renonciation à un droit ou à une liberté : le principe général.....	II / 5-1
Chapitre 6- L'importance du cadre factuel	II / 6-1
Chapitre 7- Le caractère académique du litige et la retenue judiciaire.....	II / 7-1
Chapitre 8- La formulation de questions constitutionnelles et le rôle des procureurs généraux	II / 8-1
Chapitre 9- L'erreur de compétence	II / 9-1
Chapitre 10- L'appel : le rôle du tribunal, du procureur général et la possibilité d'un appel	II / 10-1
Chapitre 11- L'injonction interlocutoire et la suspension d'instance	II / 11-1
Chapitre 12- Le droit de bénéficier d'un jugement subséquent lorsqu'une affaire est toujours « en cours »	II / 12-1
Chapitre 13- La contestation incidente des ordonnances judiciaires et administratives	II / 13-1

PARTIE III
LE DOMAINE D'APPLICATION DE LA CHARTE :
LES ARTICLES 32 ET 33

Chapitre 1- L'application de la Charte au Parlement, aux législatures et aux gouvernements (article 32)	III / 1-1
A. Considérations générales.....	III / 1-1
B. Le Parlement, les législatures, l'action législative et l'exercice de pouvoirs discrétionnaires attribués par des textes de lois.....	III / 1-7
1. Les décisions administratives de nature discrétionnaire.....	III / 1-24
C. Les gouvernements et l'action gouvernementale.....	III / 1-41
1. Les critères servant à déterminer si des entités font partie du gouvernement ou exercent des fonctions de nature gouvernementale.....	III / 1-48
1.1 Les entités privées mettant en œuvre des politiques gouvernementales.....	III / 1-59
2. Quelques cas concrets.....	III / 1-62
a) <i>Les hôpitaux</i>	III / 1-62
b) <i>Les écoles</i>	III / 1-66
c) <i>Les universités</i>	III / 1-68
d) <i>Les municipalités</i>	III / 1-70
e) <i>La police et les gardes de sécurité</i>	III / 1-73
f) <i>Les services de transport</i>	III / 1-76
g) <i>Les gouvernements autochtones</i>	III / 1-77
3. L'action contractuelle du gouvernement.....	III / 1-83
D. L'action judiciaire et les rapports entre particuliers : la common law et le droit civil.....	III / 1-84
1. Considérations générales.....	III / 1-84
2. La doctrine des pouvoirs accessoires	III / 1-113
E. Les pouvoirs de prérogatives.....	III / 1-119

F.	Certaines situations d'exception	III / 1-124
1.	Les activités des gouvernements étrangers.....	III / 1-124
2.	Les personnes à l'extérieur du pays et les réfugiés	III / 1-137
3.	Le caractère non rétroactif de la Charte	III / 1-155
4.	L'entrée en vigueur le 17 avril 1985 de l'article 15	III / 1-164
G.	Les omissions du législateur	III / 1-167
	Chapitre 2- La disposition de dérogation (article 33)	III / 2-1
A.	L'objet de la disposition de dérogation	III / 2-1
B.	La portée de la disposition de dérogation.....	III / 2-7
1.	Les conditions de forme d'utilisation de la disposition de dérogation	III / 2-7
2.	La durée d'une disposition dérogatoire.....	III / 2-8
3.	Le caractère non rétroactif d'une disposition dérogatoire.....	III / 2-9

PARTIE IV

LA GARANTIE DES DROITS ET LIBERTÉS ET LES RESTRICTIONS PERMISES : L'ARTICLE PREMIER

	Chapitre 1- La garantie générale des droits et libertés et les restrictions permises (article premier)	IV / 1-1
A.	Considérations générales.....	IV / 1-1
B.	La réaffirmation des droits et libertés.....	IV / 1-5
C.	Le champ d'application de l'article premier	IV / 1-5
1.	L'application de principe de l'article premier à tous les droits et libertés énoncés dans la Charte.....	IV / 1-5
2.	L'apparente distinction entre la négation et la restriction à un droit ou à une liberté	IV / 1-7
3.	L'article premier et les règles de common law	IV / 1-11
D.	La notion de société libre et démocratique.....	IV / 1-18

Chapitre 2- La notion de règle de droit à l'article premier	IV / 2-1
A. La définition d'une règle de droit : la loi, ce qui en découle nécessairement et la common law	IV / 2-1
B. L'exercice d'un pouvoir discrétionnaire autorisé par la loi	IV / 2-12
C. La nullité pour imprécision.....	IV / 2-26
Chapitre 3- Le fardeau de justifier une restriction	IV / 3-1
A. La partie à qui incombe le fardeau.....	IV / 3-1
B. La nature du fardeau	IV / 3-5
C. Le type de preuve admissible et la connaissance judiciaire de certains faits	IV / 3-11
Chapitre 4- Le processus de pondération du droit	IV / 4-1
A. La nature du processus de pondération du droit	IV / 4-1
B. L'importance et l'urgence de l'objectif législatif poursuivi.....	IV / 4-11
1. Considérations générales.....	IV / 4-11
2. Les objectifs législatifs reconnus comme suffisamment importants.....	IV / 4-24
3. Les objectifs législatifs ne présentant pas un caractère suffisamment important.....	IV / 4-71
C. Le test de la proportionnalité	IV / 4-83
1. Le lien rationnel entre la fin et les moyens	IV / 4-83
2. L'atteinte de la fin par les moyens les moins dommageables.....	IV / 4-120
3. La proportionnalité des moyens en regard de la fin recherchée et les effets préjudiciables par rapport aux effets bénéfiques	IV / 4-180
D. Les aménagements à l'application du test	IV / 4-211
1. L'application souple dans certaines circonstances	IV / 4-211
2. L'application rigoureuse dans certaines circonstances.....	IV / 4-243
3. L'application du test dans le contexte d'une décision administrative en matière contentieuse	IV / 4-251

VOLUME 2

Table des matières VII

PARTIE V

LES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Chapitre 1- La liberté de conscience et de religion (alinéa 2a)).....V / 1-1

A. L'objet de la garantie.....V / 1-1

B. La portée de la garantieV / 1-6

 1. Les organisations religieusesV / 1-55

C. Le rapport entre la garantie et les droits confessionnels consacrés
par la Constitution (art. 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et
art. 29 de la Charte).....V / 1-63

D. La neutralité de l'État.....V / 1-65

 1. Les représentants de l'ÉtatV / 1-78

 2. Les pratiques traditionnelles patrimoniales.....V / 1-80

E. Le processus d'analyseV / 1-81

**Chapitre 2- La liberté de pensée, de croyance, d'opinion et
d'expression (alinéa 2b))**V / 2-1

A. L'objet et la portée de la garantie.....V / 2-1

B. La possibilité pour une personne morale d'invoquer cette garantie.....V / 2-32

C. Les formes d'expression protégéesV / 2-34

 1. L'expression politiqueV / 2-34

 2. L'expression commerciale et la contre-publicitéV / 2-53

 3. L'expression artistiqueV / 2-59

 3.1 L'affichage et les autres modes de diffusion de messagesV / 2-61

 4. Le choix de la langue d'expression.....V / 2-62

 5. Le droit de ne rien direV / 2-64

 6. Le droit d'utiliser des lieux publics à des fins d'expression.....V / 2-66

TABLE DES MATIÈRES

7. Le piquetage et la distribution de tracts dans le domaine du travail	V / 2-79
8. La propagande haineuse, les fausses déclarations et les déclarations diffamatoires	V / 2-89
8.1 L'expression sexuellement explicite	V / 2-99
8.2 Les communications en lien avec une infraction.....	V / 2-111
9. Une exception : la violence	V / 2-112
10. La publicité des procédures judiciaires.....	V / 2-119
11. Le droit d'accès à certains documents	V / 2-141
D. Le processus d'analyse	V / 2-154
1. Le contenu expressif de l'activité	V / 2-159
1.1 Le caractère positif ou négatif du droit revendiqué et le cadre d'analyse applicable.....	V / 2-166
2. L'objet et l'effet de l'action gouvernementale en regard du contenu expressif de l'activité	V / 2-170
3. Le rapport avec l'article premier	V / 2-177
Chapitre 3- La liberté de presse et des autres moyens de communication (alinéa 2b)	V / 3-1
A. L'objet de la garantie.....	V / 3-1
B. La portée de la garantie	V / 3-6
C. Les relations avec les autres dispositions de la Charte	V / 3-19
1. Le droit à un procès public et équitable	V / 3-19
2. La protection contre les perquisitions ou saisies abusives	V / 3-27
D. La liberté de presse et le droit à la sauvegarde de la réputation	V / 3-29
E. La liberté de presse et la publicité des procédures judiciaires.....	V / 3-43
E.1 La liberté de presse et la protection des sources	V / 3-48
F. Le rapport avec l'article premier	V / 3-50
Chapitre 4- La liberté de réunion pacifique (alinéa 2c)	V / 4-1

Chapitre 5- La liberté d'association (alinéa 2d)	V / 5-1
A. L'objet et la portée de la garantie.....	V / 5-1
1. Considérations générales.....	V / 5-1
2. Le caractère individuel de la garantie.....	V / 5-24
3. Le caractère collectif de la garantie.....	V / 5-25
4. Le droit de constituer des organisations, d'y appartenir, de les maintenir et de participer à leurs activités.....	V / 5-31
5. Le droit de ne pas s'associer	V / 5-34
6. Le droit de grève et le droit de négocier.....	V / 5-41
a) <i>Le droit à un processus véritable de négociation collective</i>	V / 5-68
b) <i>Les caractéristiques essentielles d'un processus véritable de négociation collective</i>	V / 5-76
7. Les formes d'association violentes	V / 5-81
8. La responsabilité de l'État au regard de la liberté d'association	V / 5-82
9. La liberté d'association et le droit à l'égalité.....	V / 5-89

PARTIE VI

LES DROITS DÉMOCRATIQUES

Chapitre 1- Les droits démocratiques des citoyens : le droit de vote et le droit d'éligibilité (article 3)	VI / 1-1
A. L'objet et la portée de la garantie.....	VI / 1-1
Chapitre 2- Le mandat maximal de la Chambre des communes et des assemblées législatives et les séances annuelles du Parlement et des législatures (articles 4 et 5)	VI / 2-1

PARTIE VII

LA LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'ÉTABLISSEMENT

Chapitre 1- La liberté de circulation (paragraphe 6(1))	VII / 1-1
A. Considérations générales.....	VII / 1-1
B. L'objet et la portée de la liberté de circulation : le droit d'un citoyen canadien de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir	VII / 1-2

Chapitre 2- La liberté d'établissement (paragraphe 6(2) à (4))	VII / 2-1
A. Considérations générales.....	VII / 2-1
B. L'objet et la portée de la liberté d'établissement	VII / 2-1
1. Le droit de se déplacer et d'établir sa résidence dans toute province.....	VII / 2-3
2. Le droit de gagner sa vie dans toute province	VII / 2-4
C. Le rapport de la liberté d'établissement avec le paragraphe 6(3) et l'article premier	VII / 2-12

PARTIE VIII

**LES GARANTIES JURIDIQUES
(Première partie)**

Chapitre 1- Le droit de chacun à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne (article 7)	VIII / 1-1
A. L'intérêt pour invoquer la garantie	VIII / 1-1
1. Les personnes physiques et les corporations.....	VIII / 1-1
2. Les exceptions.....	VIII / 1-5
B. Le processus d'analyse de la garantie	VIII / 1-6
1. La méthode d'analyse.....	VIII / 1-6
2. Les intérêts protégés : la vie, la liberté et la sécurité.....	VIII / 1-12
a) <i>Considérations générales</i>	VIII / 1-12
b) <i>La propriété et les droits socio-économiques</i>	VIII / 1-32
3. Le modificatif aux intérêts protégés : les principes de justice fondamentale	VIII / 1-35
4. Le rapport entre l'article 7 et les autres garanties de la Charte	VIII / 1-58
a) <i>Les garanties juridiques</i>	VIII / 1-58
b) <i>Les autres droits</i>	VIII / 1-73
5. L'importance du contexte dans le processus d'analyse de l'article 7	VIII / 1-77
6. Le rapport avec l'article premier de la Charte.....	VIII / 1-82

C.	La portée du droit à la vie	VIII / 1-99
D.	La portée du droit à la liberté.....	VIII / 1-100
	1. Considérations générales.....	VIII / 1-101
	2. La liberté physique.....	VIII / 1-118
	3. La liberté de mouvement et de circulation.....	VIII / 1-128
	4. La liberté de commerce	VIII / 1-132
	5. La liberté d'exercer une profession	VIII / 1-133
	6. Les droits des parents relativement à leurs enfants.....	VIII / 1-135
	7. La contrainte à témoigner et l'utilisation de déclarations	VIII / 1-143
	8. Le droit à la protection de la vie privée	VIII / 1-145
	9. Le droit de faire des choix fondamentaux d'ordre médical	VIII / 1-161
E.	La portée du droit à la sécurité	VIII / 1-162
	1. Considérations générales.....	VIII / 1-162
	2. La sécurité physique.....	VIII / 1-172
	3. La sécurité psychologique.....	VIII / 1-179
F.	Les principes de justice fondamentale.....	VIII / 1-192
	1. Éléments préliminaires	VIII / 1-192
	a) <i>L'évaluation de la gamme des intérêts individuels et collectifs en cause</i>	VIII / 1-193
	b) <i>Le caractère substantif et procédural</i>	VIII / 1-207
	2. Les règles de justice naturelle, l'obligation d'agir équitablement, le droit à une procédure équitable et au maintien de l'intégrité du processus judiciaire	VIII / 1-211
	2.1 Le droit d'être jugé par un tribunal indépendant et impartial	VIII / 1-306
	a) <i>Considérations générales</i>	VIII / 1-306
	b) <i>L'impartialité institutionnelle</i>	VIII / 1-313
	c) <i>L'impartialité individuelle</i>	VIII / 1-315
	3. L'imprécision et la portée excessive.....	VIII / 1-317

TABLE DES MATIÈRES

4. Le principe interdisant l'auto-incrimination.....	VIII / 1-393
5. Le droit au silence et la règle des confessions	VIII / 1-451
6. Le droit à une défense pleine et entière	VIII / 1-497
a) <i>Considérations générales</i>	VIII / 1-497
a.1) <i>Le droit de contre-interroger</i>	VIII / 1-513
b) <i>Le droit d'être maître de sa défense</i>	VIII / 1-529
c) <i>Le droit de savoir de quoi on est accusé et de connaître la preuve complète qui pèse contre soi</i>	VIII / 1-536
d) <i>Le droit d'avoir accès à la preuve pertinente</i>	VIII / 1-544
7. L'arbitraire, les motifs impropres et la discrimination	VIII / 1-623
8. L'intention coupable en matière pénale.....	VIII / 1-645
a) <i>Le degré de mens rea</i>	VIII / 1-645
b) <i>La responsabilité stricte et la responsabilité absolue</i>	VIII / 1-683
c) <i>L'aliénation mentale et l'automatisme</i>	VIII / 1-689
d) <i>L'intoxication</i>	VIII / 1-695
e) <i>La responsabilité du fait d'autrui</i>	VIII / 1-705
f) <i>La contrainte et la nécessité</i>	VIII / 1-706
9. L'injustice violant la conscience collective notamment pour contester une action dans le cadre de l'extradition.....	VIII / 1-713
10. Les règles de justice fondamentale et la peine.....	VIII / 1-746
11. La justice fondamentale et le droit à l'égalité	VIII / 1-756
12. La présomption d'innocence	VIII / 1-757
13. La protection contre la double incrimination	VIII / 1-763
14. Le secret professionnel et le devoir de l'avocat de se dévouer à la cause de ses clients	VIII / 1-764
15. La disproportion exagérée des mesures prises pour réaliser un objectif légitime	VIII / 1-774
16. Le traitement particulier des adolescents et la présomption de culpabilité morale moins élevée d'un adolescent.....	VIII / 1-787

17. L'obligation du ministère public d'établir hors de tout doute raisonnable les facteurs aggravants VIII / 1-793
18. L'indépendance de la poursuite : les fins illégitimes et les motifs purement partisans VIII / 1-794

VOLUME 3

Table des matières VII

PARTIE VIII

**LES GARANTIES JURIDIQUES
(Deuxième partie)**

Chapitre 2- La protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives (article 8) VIII / 2-1

A. L'objet de la garantie VIII / 2-1

B. Les bénéficiaires de la garantie et l'attente raisonnable de vie privée VIII / 2-10

C. Les types d'ingérence visés par la garantie VIII / 2-38

1. Considérations générales VIII / 2-38

2. La notion de fouille VIII / 2-76

3. La notion de perquisition VIII / 2-82

4. La notion de saisie VIII / 2-85

D. L'exigence d'une ingérence significative dans la vie privée VIII / 2-94

E. Le caractère raisonnable ou abusif d'une fouille, d'une perquisition ou d'une saisie VIII / 2-101

1. Le critère de raisonabilité : l'évaluation relative des intérêts étatiques face aux intérêts des particuliers VIII / 2-101

2. La légalité de l'intrusion, le caractère raisonnable de la loi l'autorisant et le caractère raisonnable du déroulement de cette intrusion VIII / 2-107

3. Les divers intérêts étatiques VIII / 2-119

TABLE DES MATIÈRES

4.	Les divers intérêts des particuliers relativement à la vie privée	VIII / 2-123
	a) <i>Considérations générales</i>	VIII / 2-123
	b) <i>La demeure</i>	VIII / 2-128
	c) <i>Les locaux commerciaux et ceux des médias</i>	VIII / 2-137
	d) <i>Les écrits et les dossiers concernant une personne, les ordinateurs et les téléphones cellulaires</i>	VIII / 2-140
	e) <i>Les moyens de transport</i>	VIII / 2-171
	f) <i>La surveillance électronique</i>	VIII / 2-176
	g) <i>Les prisons</i>	VIII / 2-208
	h) <i>Les douanes</i>	VIII / 2-210
	i) <i>Les écoles</i>	VIII / 2-214
	j) <i>La fouille accessoire à une arrestation</i>	VIII / 2-218
	k) <i>La transmission de renseignements à l'intérieur de l'administration publique</i>	VIII / 2-243
	l) <i>La théorie des objets bien en vue</i>	VIII / 2-245
	m) <i>Le secret professionnel</i>	VIII / 2-249
	n) <i>La fouille de sécurité dont la fouille accessoire à une détention</i>	VIII / 2-271
	o) <i>La fouille à l'aide d'un chien renifleur</i>	VIII / 2-280
	p) <i>Les sacs d'ordures</i>	VIII / 2-284
	q) <i>Les tests de dépistage d'alcool et de drogue</i>	VIII / 2-286
5.	Les divers intérêts des particuliers relativement à la dignité humaine, à l'intégrité de sa personne, à la protection contre l'auto-incrimination et à la jouissance paisible de ses biens	VIII / 2-289
F.	Les exigences spécifiques découlant du critère de raisonabilité.....	VIII / 2-303
	1. <i>Considérations générales</i>	VIII / 2-303
	2. <i>L'autorisation préalable d'un arbitre neutre et impartial</i>	VIII / 2-314
	3. <i>L'existence de motifs raisonnables établis sous serment de croire qu'une infraction a été commise et que des éléments de preuve se trouvent à l'endroit visé par la perquisition ou la fouille</i>	VIII / 2-331

4.	L'exigence que les seuls documents dont la saisie est autorisée soient ceux se rapportant à l'infraction faisant l'objet de l'enquête	VIII / 2-350
G.	L'application particulière du critère de raisonnabilité en matière réglementaire	VIII / 2-351
1.	La nécessité d'appliquer avec souplesse le critère de raisonnabilité	VIII / 2-351
2.	Les facteurs à prendre en considération.....	VIII / 2-365
H.	Le consentement à une intrusion.....	VIII / 2-385
I.	Les règles pour contester une fouille, une perquisition ou une saisie	VIII / 2-397
J.	La protection complémentaire des alinéas 2 <i>b</i>) et 10 <i>b</i>).....	VIII / 2-422
K.	Le rapport avec l'article premier	VIII / 2-430
L.	La norme des soupçons raisonnables.....	VIII / 2-433
M.	L'urgence de la situation	VIII / 2-445
	Chapitre 3- La protection contre la détention ou l'emprisonnement arbitraires (article 9)	VIII / 3-1
A.	Les notions de détention et d'emprisonnement.....	VIII / 3-1
B.	Le caractère arbitraire de la détention ou de l'emprisonnement	VIII / 3-10
	Chapitre 4- Les droits de la personne détenue ou emprisonnée (article 10).....	VIII / 4-1
A.	Les notions de détention et d'emprisonnement.....	VIII / 4-1
B.	Le droit d'être informé dans les plus brefs délais des motifs de son arrestation ou de sa détention (alinéa 10 <i>a</i>).....	VIII / 4-21
1.	L'objet de la garantie.....	VIII / 4-21
2.	Le devoir d'informer en fonction du contexte	VIII / 4-22
C.	Le droit à l'assistance d'un avocat (alinéa 10 <i>b</i>)	VIII / 4-25
1.	L'objet et la portée de la garantie.....	VIII / 4-25
1.1	Le devoir d'information	VIII / 4-41
2.	Le devoir de donner, sans délai, au détenu une possibilité raisonnable d'exercer son droit à l'assistance d'un avocat.....	VIII / 4-48

3.	Le devoir de s'abstenir d'obtenir des éléments de preuve	VIII / 4-57
4.	Le devoir de renouveler, dans certaines circonstances, la mise en garde au sujet du droit à l'assistance d'un avocat	VIII / 4-58
5.	L'importance du contexte en regard de la portée du droit à l'assistance d'un avocat	VIII / 4-71
	a) <i>La diligence du détenu à exercer son droit</i>	VIII / 4-71
	b) <i>La renonciation au droit</i>	VIII / 4-76
	c) <i>Les situations d'urgence</i>	VIII / 4-86
6.	La garantie complémentaire de l'alinéa 10a)	VIII / 4-88
7.	Le rapport avec l'article premier	VIII / 4-89
D.	Le droit de faire contrôler la légalité de sa détention par voie d' <i>habeas corpus</i> (alinéa 10c)).....	VIII / 4-93
Chapitre 5- Les droits de l'inculpé (article 11)		VIII / 5-1
A.	La notion d'inculpé	VIII / 5-1
	1. La capacité d'une personne morale de se prévaloir de certains droits accordés à l'inculpé	VIII / 5-1
	2. La portée des termes « tout inculpé ».....	VIII / 5-1
	3. Le critère de la nature pénale et le critère des conséquences pénales d'une infraction	VIII / 5-9
B.	Le droit d'être informé sans délai anormal de l'infraction précise reprochée (alinéa 11a))	VIII / 5-28
C.	Le droit d'être jugé dans un délai raisonnable (alinéa 11b))	VIII / 5-31
	1. L'objet du droit	VIII / 5-31
	2. La capacité d'une personne morale de se prévaloir de cette garantie	VIII / 5-36
	3. Le tribunal compétent	VIII / 5-37
	4. La notion de délai raisonnable.....	VIII / 5-39
	a) <i>Les délais antérieur et postérieur à l'inculpation</i>	VIII / 5-39
	a.1) <i>Le délai de détermination de la peine</i>	VIII / 5-42
	b) <i>Le délai découlant d'une procédure d'appel</i>	VIII / 5-45
	c) <i>Le délai imputable à un tribunal</i>	VIII / 5-49

d)	<i>Le fardeau de la preuve</i>	VIII / 5-54
5.	Les facteurs à considérer dans le calcul des délais (jurisprudence antérieure à l'arrêt <i>Jordan</i> rendu en 2016).....	VIII / 5-54
a)	<i>Le cadre analytique</i>	VIII / 5-54
b)	<i>La longueur du délai</i>	VIII / 5-58
c)	<i>La renonciation</i>	VIII / 5-60
d)	<i>Les raisons du délai</i>	VIII / 5-65
e)	<i>Le préjudice subi par l'accusé</i>	VIII / 5-78
6.	Le cadre analytique pour procéder à l'examen requis (jurisprudence depuis l'arrêt <i>Jordan</i> rendu en 2016)	VIII / 5-85
a)	<i>Les lacunes du cadre d'analyse établi dans l'arrêt Morin</i>	VIII / 5-85
b)	<i>Le cadre d'analyse</i>	VIII / 5-87
c)	<i>Le plafond présumé</i>	VIII / 5-92
d)	<i>La prise en compte du délai imputable à la défense</i>	VIII / 5-94
d.1)	<i>La renonciation</i>	VIII / 5-97
d.2)	<i>Le délai causé par la conduite de la défense</i>	VIII / 5-98
e)	<i>Le fardeau du ministère public de réfuter la présomption du caractère déraisonnable du délai lorsque le plafond est dépassé : les circonstances exceptionnelles</i>	VIII / 5-103
f)	<i>Le fardeau de la défense de faire la preuve que le délai est déraisonnable lorsque le plafond n'est pas dépassé</i>	VIII / 5-112
f.1)	<i>La situation particulière des adolescents</i>	VIII / 5-116
f.2)	<i>Le contexte lorsqu'un nouveau procès est ordonné</i>	VIII / 5-120
g)	<i>La mesure transitoire pour les affaires déjà en cours</i>	VIII / 5-123
h)	<i>Le rôle de toutes les personnes associées au système de justice criminelle dans la réduction des délais</i>	VIII / 5-135
7.	La réparation en cas de violation du droit d'être jugé dans un délai raisonnable	VIII / 5-137
D.	Le droit de ne pas être contraint de témoigner contre soi-même (alinéa 11c).....	VIII / 5-140
1.	L'objet et la portée de la protection	VIII / 5-140

TABLE DES MATIÈRES

2.	La notion de témoignage	VIII / 5-148
3.	L'incapacité d'une personne morale à se prévaloir de ce droit	VIII / 5-149
4.	La protection complémentaire des articles 7 et 13	VIII / 5-151
E.	Le droit à la présomption d'innocence (alinéa 11 <i>d</i>)	VIII / 5-151
1.	L'objet de la garantie.....	VIII / 5-152
2.	Le fardeau de démontrer la culpabilité	VIII / 5-161
3.	La règle de la preuve hors de tout doute raisonnable en regard des éléments de l'infraction.....	VIII / 5-170
4.	La règle de la preuve hors de tout doute raisonnable en regard des moyens de défense et des excuses	VIII / 5-180
5.	La distinction entre les infractions criminelles et les infractions réglementaires	VIII / 5-191
6.	Les situations où la présomption d'innocence n'est pas en cause et la renonciation.....	VIII / 5-194
7.	La protection complémentaire des articles 7 et 13	VIII / 5-201
8.	Le rapport avec l'article premier	VIII / 5-202
F.	Le droit à un tribunal indépendant et impartial (alinéa 11 <i>d</i>).....	VIII / 5-205
1.	L'objet de la garantie.....	VIII / 5-205
2.	Le concept d'indépendance	VIII / 5-225
a)	<i>Considérations générales</i>	VIII / 5-225
a.1)	<i>Les dimensions individuelle et institutionnelle de l'indépendance</i>	VIII / 5-242
b)	<i>L'inamovibilité</i>	VIII / 5-248
c)	<i>La sécurité financière</i>	VIII / 5-260
d)	<i>L'indépendance administrative</i>	VIII / 5-311
e)	<i>Les principes découlant du concept d'indépendance appliqués par analogie aux tribunaux administratifs</i>	VIII / 5-319
3.	Le concept d'impartialité : les dimensions individuelle et institutionnelle.....	VIII / 5-334
a)	<i>Les tribunaux judiciaires</i>	VIII / 5-334

<i>b) Les principes découlant du concept d'impartialité appliqués par analogie aux tribunaux administratifs</i>	VIII / 5-367
4. La renonciation au droit d'être jugé par un tribunal indépendant et impartial	VIII / 5-374
5. Le rapport avec l'article premier	VIII / 5-374
G. Le droit à un procès public et équitable (alinéa 11 <i>d</i>)	VIII / 5-376
1. L'objet de la garantie.....	VIII / 5-376
2. La renonciation au droit à un procès public et équitable	VIII / 5-406
H. Le droit à une mise en liberté assortie d'un cautionnement raisonnable (alinéa 11 <i>e</i>).....	VIII / 5-407
I. Le droit à un procès avec jury dans certaines situations (alinéa 11 <i>f</i>).....	VIII / 5-422
1. L'objet et la portée de la garantie.....	VIII / 5-422
1.1 L'exception des infractions relevant de la justice militaire	VIII / 5-440
2. La renonciation au droit à un procès avec jury.....	VIII / 5-446
J. Le droit de ne pas être déclaré coupable d'une infraction rétroactive (alinéa 11 <i>g</i>).....	VIII / 5-448
K. Le droit de ne pas être jugé plus d'une fois pour la même infraction (alinéa 11 <i>h</i>).....	VIII / 5-454
1. L'objet de la garantie.....	VIII / 5-454
2. L'exigence de l'identité des infractions	VIII / 5-468
3. Le rapport avec l'article premier	VIII / 5-471
L. Le droit de bénéficier de la peine la moins sévère (alinéa 11 <i>i</i>)	VIII / 5-472
1. L'objet et la portée de la garantie.....	VIII / 5-472
2. La notion de peine	VIII / 5-488
3. Le rapport avec l'article premier	VIII / 5-493
Chapitre 6- La garantie contre les traitements ou peines cruels et inusités (article 12)	VIII / 6-1
A. La définition des traitements ou peines cruels et inusités	VIII / 6-1
1. Les notions de traitement et de peine	VIII / 6-1
2. Le critère de la disproportion.....	VIII / 6-9

TABLE DES MATIÈRES

3. Les facteurs à considérer.....	VIII / 6-44
4. La préservation de la dignité humaine à travers des volets portant sur la sévérité de la peine et sa nature même.....	VIII / 6-54
5. Le cadre d'analyse applicable aux contestations des peines minimales obligatoires.....	VIII / 6-59
A.1 L'incapacité d'une personne morale de se prévaloir de ce droit	VIII / 6-71
B. La territorialité de la garantie.....	VIII / 6-72
C. L'hypothèse raisonnable.....	VIII / 6-72
D. Le rapport avec l'article premier	VIII / 6-92
E. La protection complémentaire de l'article 7	VIII / 6-95
Chapitre 7- La garantie contre l'utilisation d'un témoignage incriminant (article 13).....	VIII / 7-1
A. L'objet de la garantie.....	VIII / 7-1
B. Les conditions de mise en œuvre de la garantie	VIII / 7-6
1. L'existence d'un témoignage rendu dans une procédure.....	VIII / 7-6
2. Le caractère incriminant du témoignage.....	VIII / 7-9
3. L'utilisation du témoignage dans une autre procédure	VIII / 7-19
4. La possibilité de contre-interroger un témoin sur sa connaissance de l'article 13	VIII / 7-22
C. La protection complémentaire de l'article 7 et des alinéas c) et d) de l'article 11	VIII / 7-24
Chapitre 8- Le droit à l'assistance d'un interprète (article 14).....	VIII / 8-1

VOLUME 4

<i>Table des matières</i>	VII
---------------------------------	-----

PARTIE IX
LES DROITS À L'ÉGALITÉ

Chapitre 1- L'intérêt pour invoquer l'article 15	IX / 1-1
---	-----------------

Chapitre 2- L'objet des droits à l'égalité	IX / 2-1
A. L'égalité devant la loi, l'égalité dans la loi, la même protection de la loi et le même bénéfice de la loi.....	IX / 2-1
B. La notion de loi.....	IX / 2-5
C. La notion de discrimination	IX / 2-9
1. Considérations générales.....	IX / 2-9
2. La discrimination directe et indirecte.....	IX / 2-17
3. La discrimination systémique	IX / 2-27
4. La discrimination découlant d'une omission	IX / 2-33
D. La protection des personnes ou des groupes vulnérables	IX / 2-39
Chapitre 3- Le processus d'analyse des droits à l'égalité	IX / 3-1
A. La méthode d'analyse.....	IX / 3-1
B. Une différence de traitement provenant de l'objet ou de l'effet d'une mesure législative	IX / 3-35
C. Une différence de traitement fondée sur un motif énuméré ou analogue qui impose un fardeau ou un désavantage ou le perpétue	IX / 3-48
1. Considérations générales.....	IX / 3-48
2. Les motifs énumérés.....	IX / 3-71
a) <i>Le sexe</i>	IX / 3-71
b) <i>L'âge</i>	IX / 3-81
c) <i>L'origine nationale ou ethnique</i>	IX / 3-93
d) <i>La religion</i>	IX / 3-96
e) <i>La déficience</i>	IX / 3-99
f) <i>La race</i>	IX / 3-123
3. Quelques illustrations de motifs analogues.....	IX / 3-123
a) <i>La province de résidence</i>	IX / 3-123
b) <i>La langue</i>	IX / 3-131
c) <i>La citoyenneté</i>	IX / 3-133
d) <i>L'état matrimonial</i>	IX / 3-135

TABLE DES MATIÈRES

e) <i>L'orientation sexuelle</i>	IX / 3-142
f) <i>Le statut de parent gardien</i>	IX / 3-150
g) <i>Diverses caractéristiques en rapport avec les peuples autochtones et les Métis</i>	IX / 3-151
3.1 Considérations sur la reconnaissance de motifs analogues	IX / 3-161
4. La comparaison avec la Couronne	IX / 3-162
D. Une différence de traitement qui donne lieu à une discrimination.....	IX / 3-163
1. La question de l'effet préjudiciable et des stéréotypes.....	IX / 3-163
2. La question de la pertinence de la distinction ou de l'arbitraire..	IX / 3-191
3. La question de la dignité de la personne et l'importance de l'approche comparative contextuelle	IX / 3-202
E. Le fardeau de la preuve et les types d'éléments de preuve.....	IX / 3-247
F. L'exception des programmes de promotion sociale.....	IX / 3-261
G. Le rapport avec l'article premier	IX / 3-281
H. La renonciation au droit à l'égalité.....	IX / 3-294

PARTIE X

LES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

Chapitre 1- La protection des langues officielles du Canada et du Nouveau-Brunswick (article 16).....	X / 1-1
Chapitre 2- La langue dans les travaux et documents du Parlement et de la Législature du Nouveau-Brunswick (articles 17 et 18)	X / 2-1
Chapitre 3- La langue dans le cadre des procédures devant les tribunaux établis par le Parlement et les tribunaux du Nouveau-Brunswick (article 19).....	X / 3-1
Chapitre 4- La langue dans les communications avec l'Administration fédérale et l'Administration du Nouveau-Brunswick (article 20).....	X / 4-1
Chapitre 5- Le maintien en vigueur de certaines dispositions de la Constitution relatives à la langue et la préservation de certains droits et privilèges relatifs à la langue (articles 21 et 22)	X / 5-1

PARTIE XI

LE DROIT À L'INSTRUCTION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Chapitre 1- L'objet et la portée du droit (article 23)	XI / 1-1
A. Considérations générales.....	XI / 1-1
B. Les bénéficiaires	XI / 1-15
B.1 Les bénéficiaires du paragraphe 23(2) et l'interprétation de ce paragraphe.....	XI / 1-17
C. L'instruction dans la langue de la minorité ainsi que la question de l'immersion.....	XI / 1-28
D. Le contrôle des établissements d'enseignement et la qualité de l'instruction dans la langue de la minorité.....	XI / 1-30
E. La nature particulière du droit à l'instruction dans la langue de la minorité.....	XI / 1-45
F. La protection limitée aux situations où le nombre d'enfants le justifie	XI / 1-49
G. La démarche permettant de situer un nombre d'élèves donné sur l'échelle variable servant à déterminer le niveau de services éducatifs de la minorité.....	XI / 1-56
H. L'application des principes de l'échelle variable	XI / 1-63
Chapitre 2- Le rapport avec les droits reconnus à l'article 93 de la <i>Loi constitutionnelle de 1982</i>	XI / 2-1
Chapitre 3- Le rapport avec les autres garanties de la Charte	XI / 3-1
A. Les articles 15 et 27	XI / 3-1
B. L'article premier et la mise en balance proportionnée des valeurs de l'article 23 et des intérêts du gouvernement	XI / 3-3
C. La non-application au Québec de l'alinéa 23(1)a)	XI / 3-14
D. Le jugement déclaratoire et les dommages-intérêts dans le cadre de litiges relatifs à l'article 23 de la <i>Charte canadienne</i> ainsi que la division d'instances et les dépens	XI / 3-15

PARTIE XII
LES VOIES DE RECOURS EN CAS DE VIOLATION
DE LA CHARTE : LES ARTICLES 24 ET 52

Chapitre 1- La réparation en cas de violation d'un droit ou d'une liberté : le paragraphe 24(1)	XII / 1-1
A. Le droit à la réparation.....	XII / 1-1
1. Considérations générales.....	XII / 1-1
2. Le caractère fondamental de la réparation	XII / 1-9
3. La nature curative ou préventive de la réparation.....	XII / 1-14
B. La notion de victime.....	XII / 1-15
C. La notion de tribunal compétent et le régime de procédure applicable.....	XII / 1-18
D. Le type de réparation possible.....	XII / 1-55
1. Considérations générales.....	XII / 1-55
2. Les dommages-intérêts.....	XII / 1-96
3. L'arrêt des procédures.....	XII / 1-132
E. Le rapport entre les paragraphes (1) et (2) de l'article 24.....	XII / 1-144
F. Le rapport entre le paragraphe 24(1) et l'article 52.....	XII / 1-148
1. Considérations générales.....	XII / 1-148
2. L'exemption constitutionnelle	XII / 1-171
G. La norme de contrôle d'une ordonnance rendue en application du paragraphe 24(1).....	XII / 1-177
Chapitre 2- L'exclusion de la preuve : le paragraphe 24(2)	XII / 2-1
A. La nature de la règle d'exclusion de la preuve.....	XII / 2-1
1. L'objet de la règle d'exclusion	XII / 2-1
2. L'application de la règle par un tribunal de première instance ou d'appel.....	XII / 2-4
B. Le tribunal compétent pour exclure une preuve	XII / 2-16
C. Le lien entre la violation de la Charte et les éléments à exclure.....	XII / 2-21

- D. Les facteurs à considérer pour exclure une preuve (jurisprudence antérieure à l'arrêt *Grant* rendu en 2009)..... XII / 2-34
1. L'ensemble des facteurs à considérer..... XII / 2-34
 2. Les critères reliés à l'équité du procès..... XII / 2-38
 - a) *Considérations générales* XII / 2-38
 - b) *La preuve obtenue en mobilisant l'accusé contre lui-même*..... XII / 2-47
 - c) *Les preuves matérielles préexistantes* XII / 2-55
 3. Les critères reliés à la gravité de la violation XII / 2-64
 - a) *Considérations générales* XII / 2-64
 - b) *Le caractère sérieux ou anodin de l'atteinte* XII / 2-68
 - c) *L'urgence* XII / 2-73
 - d) *La bonne foi* XII / 2-76
 - e) *L'existence d'autres méthodes pour obtenir la preuve* XII / 2-85
 4. Les critères reliés à l'effet de l'exclusion de la preuve..... XII / 2-86
 - a) *Considérations générales* XII / 2-86
 - b) *La gravité de l'infraction* XII / 2-89
 - c) *L'ensemble de la preuve et des circonstances* XII / 2-91
 - d) *Le discrédit du système judiciaire* XII / 2-91
 5. Les circonstances justifiant exceptionnellement d'admettre une preuve soit dans un but limité ou soit pour revenir sur une conclusion antérieure d'exclusion XII / 2-94
- E. La nouvelle méthode pour procéder à l'examen requis (jurisprudence depuis l'arrêt *Grant* rendu en 2009) XII / 2-96
1. L'ensemble des facteurs à considérer..... XII / 2-96
 2. La gravité de la conduite attentatoire de l'État..... XII / 2-103
 3. L'incidence de la violation sur les droits de l'accusé garantis par la Charte XII / 2-117
 4. L'intérêt de la société à ce que l'affaire soit jugée au fond XII / 2-124
 5. La mise en balance des différents facteurs XII / 2-129
 6. Application aux différents types de preuve XII / 2-135

a) <i>Les déclarations faites par l'accusé</i>	XII / 2-135
b) <i>La preuve corporelle</i>	XII / 2-137
c) <i>Les éléments de preuve matérielle non corporelle</i>	XII / 2-139
d) <i>La preuve dérivée</i>	XII / 2-140
7. Les circonstances justifiant exceptionnellement d'admettre une preuve soit dans un but limité ou soit pour revenir sur une conclusion antérieure d'exclusion	XII / 2-145
Chapitre 3- La primauté de la Constitution : la règle de l'article 52 de la Loi constitutionnelle de 1982	XII / 3-1
A. La règle de la primauté et les principes fondamentaux en matière de réparation.....	XII / 3-1
B. Le tribunal compétent	XII / 3-11
1. Les tribunaux judiciaires	XII / 3-11
2. Les tribunaux administratifs et les arbitres du travail	XII / 3-18
C. La notion de règle de droit à l'article 52	XII / 3-54
D. La portée de la règle de la primauté de la Constitution.....	XII / 3-58
1. La déclaration d'invalidité, la déclaration d'inopérabilité, le principe de la dissociation et l'interprétation large ou atténuée	XII / 3-58
a) <i>La déclaration d'inconstitutionnalité fondée sur le par. 52(1) et la règle du précédent (la règle du stare decisis horizontal et vertical)</i>	XII / 3-109
2. L'ajout de termes pour rendre une mesure constitutionnelle.....	XII / 3-112
3. La lecture conciliatrice	XII / 3-127
4. L'exemption constitutionnelle	XII / 3-141
5. La reformulation d'une règle jurisprudentielle	XII / 3-156
6. Le bénéficiaire de la déclaration d'invalidité ou d'inopérabilité ..	XII / 3-158
7. La suspension de l'effet d'une déclaration d'invalidité et l'octroi d'une période transitoire de validité dans certaines circonstances pour assurer la primauté du droit	XII / 3-161
8. La possibilité pour un tribunal de demeurer saisi d'une affaire pour rendre des ordonnances	XII / 3-191
9. La doctrine de nécessité	XII / 3-192

10. Le caractère consultatif des réponses posées dans le cadre d'un renvoi	XII / 3-195
11. Le caractère rétroactif ou prospectif de la réparation.....	XII / 3-196
INDEX ANALYTIQUE.....	IN / 1